



Caméras de surveillance suite à un vol en supermarché

Par **soph9175**, le **03/01/2013 à 16:32**

Bonjour, rn nJ'ai été repérée, dans un supermarché, par des caméras de surveillance. Le vigile m'a fait payer les produits (90 €) et signé une feuille de signalement avec ma pièce d'identité. Il ne m'a pas expliqué la suite mais j'ai peur qu'il y ait des suites au niveau du commissariat ou du tribunal. rnrnJ'ai honte comme je n'ai jamais eu honte et suis malade à l'idée de passer devant la justice d'autant plus que, pour conserver mon emploi, mon casier doit être vierge. rnrnJ'ai peur également qu'ils regardent les caméras sur les semaines passées car ça m'est arrivé 2 ou 3 fois mais je suis passée sans souci. rnrnJe ne sais pas ce qu' il m a pris et ne recommencerai jamais, je suis trop mal. rnrnQuelqu'un peut il m aider sur la procédure et ce que je risque ? rnrnMerci beaucoup.

Par **amajuris**, le **03/01/2013 à 17:39**

bjr, rnles bandes de vidéo surveillance ne sont pas gardées indéfiniment donc je ne pense pas qu'ils s'amusent à visionner les anciennes. rnpar contre si vous retournez dans ce supermarché, vous serez connue. rnsi c'est la première fois, vous aurez sans doute un rappel à la loi par un représentant du procureur mais vous serez sans doute fichée (stic). rncdt

Par **soph9175**, le **03/01/2013 à 17:55**

Merci beaucoup pour votre réponse. J'espère en effet qu'ils ne regarderont pas les anciennes

bandes qui ne sont pas si anciennes.rnrnQuel est le délai maximum pour me convoquer ?
Pensez vous que je puisse demander à ce que ce ne soit pas noté dans mon casier sinon je
perds mon emploi ?rnrnJe suis vraiment paniquée en plus du sentiment de honte.rnrnMerci
pour votre aide.

Par **sarah9213**, le **20/01/2013 à 13:34**

Bonjour, rn hier j'ai eu le même problème que vous et je sais pas qsq est ma arrivée, et je ne
suis pas du-tous fier, et je veux mourir même, j'ai volée dans un supermarché d'un centre
commerciale, et a la sortie il m'ont interpellé et j'ai reconnue le fais et j'ai payer ma
marchandise avec un procès (il m'ont doubler la somme et il m'ont pas donner ma
marchandise) ,mais je veux savoir s'il vont me signaler au personelle de ce centre
commerciale (le super marcher et les magazines) comme voleuse ,ou juste le super marcher,
par ce que je connais des personne :(et veux savoir s'il vont mètre ma photo avec. rnrnmerci
d'avance

Par **chocking**, le **11/04/2013 à 14:35**

Bonjour,rn moi je viens d'avoir un pb en supermarché et j'en suis encore toute retournée, je
vous explique je suis au rayon des maquillages avec mon bébé dans la poussette je regarde
je cherche un certain produit je touche je prend un rouge à levres mon téléphone sonne
instinctivement je pose le rouge à lèvres sur la capote de la poussette et je répond tout en
continuant à chercher mon produit et en remettant celui qui était sur ma poussette dans le
rayonrn ne trouvant pas ce que je cherche je pars et continue mes courses, je passe à la
caisse, je paie et là un vigile m'attend à la sortie me disant que c'est pour un contrôle qualité,
je le suis on entre dans une piece et la un autre vigile m'attend me demandant ce que j'ai fait
du rouge à lèvres rnje lui dis que je l'ai remis dans le rayon il me regarde perplexe et me laisse
partir, arrivée à ma voiture il vient me rechercher et me dit vous m'avez mentit je ne vous vois
pas le remettre sur la vidéo de surveillance qu'en avez vous fais ? je lui redis que je l'ai reposé
dans le rayon peut être pas au bon endroit mais dans le rayon il me soutient et me dit non on
ne le voit pas sur la vidéo surveillance veuillez me suivre si vous ne me dites pas ce que vous
en avez fais j'appelle la policern je lui réexplique lui dis qu'il peut me fouiller regarder mes
sacs, la poussette la voiture... que je ne l'ai pas il me dit je n'ai pas le droit suivez moi on va
appeler la police, je le suis il me fait surveiller par un autre vigile, appelle des tas d'employés
pour leur montrer la vidéo revient et me dit on est tous d'accord on ne vous voit pas remettre
l'articlern là je panique je renverse mon sac à main mes sachets... ils voient bien qu'il n'y a rien
mais ne lâchent pas l'affaire ils continuent à me cuisiner en me disant dites moi simplement ce
que vous en avez fait vous payez et on en parle plusrn le temps passe je ne sais pas quoi
faire étant donné que j'ai reposé l'article je ne sais pas quoi leur dire d'autre l'heure tourne je
panique mon fils va sortir de l'école je me met à pleurer je ne sais plus quoi faire, la une dame
rentre avec un autre vigile elle avait volé des graines de fleur elle dit qu'elle va les payer ils la
font payer et c'est tout du coup pour être tranquille je dis moi aussi je vais payer il me dit
donnez moi le rouge à levre je lui redis que je ne l'ai pas que je l'ai reposé en rayon ils
m'amène dans le rayon me dit choisissez en un j'en prend au pif il m'amène en caisse me fait
payer et me donne le rouge à levrern il m'accompagne jusqu'à la sortie je lui dis que je suis
choquée d'avoir été traitée ainsi il me dit écoutez on vous voit bien le prendre mais pas le

reposer si vous insistez on porte plainte et comme on le voit sur la vidéo vous allez être mal !
Je n'y comprend rien, je suis rentrée chez moi complètement choquée et humiliée, je vais
souvent dans ce magasin tout le monde m'a vu et va croire que j'ai volé quelle honte ! Mais
que puis je faire pour prouver ma bonne foi ?
merci